

AUTOUR D'UN TEXTE LIBRE

Michel BARRÉ

Pendant la semaine de Pâques, 2000 personnes se sont réunies à Nice pour confronter leurs expériences sur les problèmes d'éducation. Ne cherchez pas dans la presse nationale pour y trouver un écho fidèle de cet événement pourtant peu commun. Par contre peut-être entendrez-vous parler, car vous lisez peu ce genre de presse ⁽¹⁾, d'un professeur de CEG accusé publiquement d'inciter ses élèves à la littérature sadico-sexuelle. Le bulletin des CDR annonce même que les parents indignés ont obtenu la révocation d'un tel enseignant.

Quand vous apprendrez que le CEG incriminé est celui de Douvres ⁽²⁾, vous vous demanderez quelle est la part du délire calomniateur. Tout est faux, même la sanction administrative ; tout a été imaginé dans le seul but d'entretenir l'agitation dans l'enseignement selon des méthodes fascistes bien rodées.

(1) Aurore du 13 avril et Bulletin des CDR n° 24 d'avril.

(2) Voir Educateur 9 page 33.

Revenons donc aux faits réels : en novembre dernier dans la classe de notre camarade Michel Vibert, un adolescent de 16 ans fait un essai d'outrance verbale. Après un cours de sciences naturelles sur la digestion, il assimile dépeçage, possession et communion mystique. Il présente à ses camarades un texte qu'il a voulu brutal, comme il a lu précédemment des textes sur la moto, sur l'amour, sur Dieu, sur la liberté. La classe réagit calmement et ne s'intéresse pas à ce texte outrancier. Un adolescent, comme tant d'autres, a raconté en toute confiance un fantasme passager à une classe aidante comme nous en souhaiterions tant. Aucun drame, aucun scandale. La classe et l'auteur dépassent aussitôt ce moment et le fantasme fait place à la vraie vie (la vie qui compte aussi hélas ! des My-Lai).

Mais cela, c'est la vie saine et équilibrante d'une classe Freinet, pas celle du CDR local. Des adultes ayant appris l'existence de ce texte utili-

sent un adolescent pour le recopier, en diffusent des photocopies jusqu'à la préfecture et, voyant qu'enquête faite, l'administration ne trouve rien à reprocher aux enseignants, tentent d'ameuter une certaine opinion publique.

Bien entendu nous sommes totalement solidaires de nos camarades que nous soutiendrons moralement et financièrement jusqu'à la condamnation des calomniateurs, mais à vrai dire ce n'est pas leur cas personnel qui est le plus grave. On peut relire l'article de M. Vibert cité plus haut. Dans ce numéro on trouvera un article de P. Quéromain que je n'avais pu loger dans les numéros précédents. Ce n'est pas un article de circonstance et il exprime l'honnêteté inquiète qui caractérise notre camarade. Ce seraient donc là les brutes qui corrompent notre jeunesse ? Qui de sérieux pourrait l'imaginer un seul instant ?

Ce qui est plus grave à nos yeux c'est que des adultes aient pu s'arroger le droit de dérober ce texte d'un carnet personnel, de l'exhumer du passé psychologique d'un adolescent pour le livrer avec une indignation malsaine à la page des faits divers. S'il existe une condamnation du viol, elle doit flétrir non celui qui écrit le mot, mais celui qui violente la pensée d'un adolescent, celui qui risque d'inquiéter la classe sur sa santé morale. Adolescents de Douvres, vous devez savoir que, dans cette histoire, vous avez été les plus sains et les plus équilibrés. Autour de votre professeur, vous avez su d'emblée situer les pro-

blèmes à leur vrai niveau qui n'est pas celui de la presse à scandale.

Qu'on ne nous dise pas qu'il fallait empêcher la lecture d'un texte outrancier, susceptible de choquer certains élèves. Qu'y a-t-il de commun entre le texte imaginaire d'un camarade qu'on connaît bien et les agressions érotiques et sadiques de la publicité, de l'actualité ? Comme il aurait été plus dangereux qu'un tel texte soit véhiculé en sous-main, comme il arrive si souvent dans une autre ambiance éducative. La chance des adolescents de Douvres, de Chamalières et de tant d'autres classes Freinet, c'est qu'un éducateur véritable maintienne, en toute clarté, les problèmes à leur vraie valeur sans dramatiser mais sans avilir.

Ce qui est grave, c'est la préférence généralisée de l'hypocrisie sur le dialogue, de la répression sur la liberté. Un jeune Algérien dit-il comment il ressent son état d'étranger ? Scandale ! il n'y a pas de racisme en France. Des adolescentes disent-elles leur besoin de liberté et d'amour ? Qu'on les fasse taire ! Ce qui compte, ce n'est pas de pouvoir amener les jeunes à approfondir ce qu'ils pensent, à faire parfois la part de l'exagération face aux réalités ; non, il faut censurer. Peu importe ce qu'ils pensent, l'essentiel est qu'ils se taisent... jusqu'à un autre mois de mai.

Ce qui est grave, c'est que la presse, même la plus sérieuse, prête plus l'oreille aux ragots qu'aux véritables problèmes, qu'elle trouve plus de lignes pour parler d'un rassemblement d'han-

dicapés à Lourdes que d'un congrès de pédagogie vivante, pour citer les aboiements du réactionnaire de service plutôt que les travaux de centaines d'éducateurs.

Ce qui est grave, c'est que la diffamation caractérisée d'un établissement public ne suscite pas de réaction immédiate de son ministère de tutelle. Certes nous savons que ces dernières semaines, notre ministre était trop absorbé par les problèmes d'enseignement privé pour trouver le temps de

défendre un simple CEG. Mais qui croirait que son cabinet n'a pas reçu le bulletin ordurier ? Aussi observons-nous avec intérêt si un ministre de l'Education Nationale se sent aussi solidaire de ses enseignants que le Garde des Sceaux de ses magistrats face aux mêmes attaques irresponsables.

Pour notre part en tout cas nous ne laisserons pas étouffer le réel scandale de Douvres qui se situe hors du CEG.

M. Barré